



SE-UNSA MARNE

Reims, le 12 novembre 2021

à Monsieur le Maire de Reims,

à Madame le premier adjoint au Maire en charge  
des questions d'éducation.

Objet : Horaires des écoles rémoises.

Monsieur le Maire, Madame le premier adjoint,

Suite à la décision nationale annoncée mardi soir, le protocole sanitaire repasse au niveau 2 dans tous les départements. Pour la commune de Reims, nous venons d'être informé que, pour permettre trois services durant la pause méridienne, les horaires des enseignements seront de nouveau modifiés.

A notre sens, l'effet "yoyo" des changements des emplois du temps est contre-productif : ceux des élèves qui impactent leurs familles, ceux des personnels de toute la communauté éducative.

Car l'allongement de la pause méridienne dans toutes les écoles de Reims, afin d'harmoniser les services, est une fausse bonne idée pour nous.

Tout d'abord, nous pensons que peu d'écoles sont réellement concernées par un étalement sur 3 services de la restauration scolaire. Ces écoles sont de grands groupes scolaires, qui s'apparentent à de "petits collèges". Certes, ces établissements brassent beaucoup d'élèves, mais nous pensons que les dispositions peuvent être différenciées selon les besoins réels de chaque groupe scolaire.

De plus, la longueur de la pause méridienne engendre davantage d'incidents entre les élèves, qui doivent donc être gérés par les équipes du périscolaire et pédagogiques.

Ensuite, le rythme des élèves et de leurs apprentissages pâtit depuis janvier 2021 de ces journées plus longues : la fatigabilité des maternelles décalés pour leur sieste, ou encore celle des cycles 2 et 3 en fin d'après-midi ne vous a pas échappée.

Enfin, les équipes pédagogiques et celles du périscolaire doivent réadapter, encore et toujours, leurs actions, leurs interventions auprès des élèves, et maintenir avec les familles un dialogue constamment complexifié par les modifications successives. Ce sont autant de moments de tensions, de crispations qui pourraient être évités.

Nous souhaitons vous communiquer ces éléments de réflexion et nous aimerions, en tant que représentants du personnel, pouvoir échanger avec vous sur ces problématiques. Peut-être serait-il judicieux de réfléchir à une organisation qui remette les besoins des élèves au coeur de la journée d'école et qui favorise leur disponibilité pour les apprentissages, surtout lorsqu'une crise sanitaire mondiale s'inscrit dans un temps long.

Nous vous remercions pour votre attention et vous prions d'agréer, Monsieur le Maire, Madame le premier adjoint au maire, l'expression de nos salutations distinguées.

Bien respectueusement,  
Benoît Folb, Aline Geeraerts, Solenne Massicard  
Syndicat des enseignants de l'UNSA de la Marne

Aline GEERAERTS